

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 9 FÉVRIER 2017 À 18 HEURES 30

N° DEL2017_009 : BUDGET PRIMITIF 2017 - ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

L'an deux mille dix sept, le neuf février

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le jeudi 9 février 2017 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de monsieur Philippe BONNECARRÈRE, président de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRERE

Secrétaire : Monsieur Pierre DOAT

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,

Philippe BONNECARRERE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Fabien LACOSTE, Dominique SANCHEZ, Dominique MAS, Odile LACAZE, Patrice BEDIER, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Claude LECOMTE, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGHE, Sylvie BASCOUL-VIALARD, Jean-Michel BOUAT, Geneviève PEREZ, Steve JACKSON, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Frédéric CABROLIER, Pierre DOAT, Eric GUILLAUMIN, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Jacques ROYER, Gérard POUJADE, Francis SALABERT, Claude JULIEN, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Jean-Paul RAYNAUD, Robert AZAIS, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Bruno CRUSEL, Laurence PUJOL, Joëlle VILLENEUVE

Membres présents non votants : Mesdames, messieurs,

Philippe GRANIER, Jacques ROUSSEL, Philippe MARAVAL, Marie-Claire MALROUX, Agnès BRU

Membres excusés : Mesdames, messieurs,

Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Michel FRANQUES (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Patrick BETEILLE (pouvoir à Muriel ROQUES-ETIENNE), Elodie NADJAR (pouvoir à Fabien LACOSTE), Blandine THUEL (pouvoir à Thierry DUFOUR), Pascal PRAGNERE (pouvoir à Dominique MAS)

Votants : 44

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 9 FÉVRIER 2017

N° DEL2017_009 : BUDGET PRIMITIF 2017 - ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Pilote : Finances

Monsieur Francis SALABERT, rapporteur,

Le budget primitif 2017 d'assainissement non collectif, annexe au budget principal, s'équilibre en dépenses et en recettes à **483 100 €** dont

64 060,00 € en fonctionnement
419 040,00 € en investissement

Section de fonctionnement :

Le financement est assuré par :

- la redevance d'assainissement non collectif	42 520,00 €
- des subventions agence de l'eau Adour – Garonne	21 540,00 €

Total des recettes : 64 060,00 €

Les dépenses de cette section regroupent :

- les charges générales de fonctionnement du service	6 220,00 €
- les charges de personnel	45 000,00 €
- les autres charges de gestion courante	1 000,00 €
- des charges exceptionnelles	200,00 €
- la dotation aux amortissements	4 000,00 €
- le virement à la section d'investissement	7 640,00 €

Total des dépenses : 64 060,00 €

Section d'investissement :

Le financement est assuré par :

- le virement de la section de fonctionnement	7 640,00 €
- l'amortissement des biens	4 000,00 €
- la perception des subventions pour le compte de l'agence de l'eau	407 400,00 €

Total des recettes : 419 040,00 €

Les dépenses de cette section regroupent :

- l'acquisition de matériels et de logiciels	11 640,00 €
- le reversement à l'agence de l'eau des subventions perçues pour son compte	407 400,00 €

Total des dépenses : 419 040,00 €

Le conseil de communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis du bureau communautaire en date du 12 janvier 2017,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

3 abstention(s)

Monsieur Fabien LACOSTE, Monsieur Patrice BEDIER, Madame Elodie NADJAR

ADOPTE le budget primitif 2017 d'assainissement non collectif, annexe au budget principal, s'équilibre en dépenses et en recettes à **483 100 €** dont

64 060,00 € en fonctionnement
419 040,00 € en investissement

Pour extrait conforme,
Fait le 9 février 2017,

Le Président,

Philippe BONNECARRÈRE